

Le mot de son Président

Un remarquable levier de financement

L'une des compétences principales du Pays est de porter un "Contrat de Pays", dispositif qui permet de mobiliser sur le territoire trois enveloppes financières (Etat, Conseil Régional, Conseil Général). Depuis la signature en mars 2009 de son actuel Contrat de Pays, le Syndicat Mixte a aidé 195 projets sur le territoire, pour un montant total de subvention de 7 millions d'euros : maisons médicales, services de transport à la demande, commerces multiservices, structures d'accueil personnes âgées, équipements sportifs de proximité, garderies et haltes garderies, saisons culturelles et éditions touristiques, etc... Un diagnostic récent du Contrat de Pays note que les 129 communes du territoire bénéficient de retombées directes ou indirectes de ces investissements.



Deux maîtres-mots : développement économique et démographique

Il est indéniable que le Charolais-Brionnais a connu et connaît des difficultés économiques et démographiques. Il n'en demeure pas moins qu'il bénéficie aussi d'atouts réels (fleurons industriels, produits agricoles d'excellence, patrimoine considérable...) qui sont autant de possibilités de développement. C'est pourquoi, les élus du Pays ont décidé de ne pas se lamenter mais d'aller de l'avant en affirmant le Charolais-Brionnais comme un territoire dynamique, cohérent et attractif, force de proposition et ambitieux, pour permettre d'attirer les investisseurs et marquer le territoire comme une destination industrielle, patrimoniale et touristique forte. A la clé ? Des retombées économiques et démographiques de taille ! Plusieurs actions ont été engagées dans ce sens : une démarche de marketing territorial, une démarche territoriale de santé, l'élaboration d'une charte architecturale et paysagère, l'élaboration d'un Scot...

En 2011 le lancement de la candidature du bocage Charolais-Brionnais au Patrimoine Mondial de l'UNESCO vient conforter cette stratégie : donner au territoire une image de séduction, attractive, ambitieuse, forte de proposition. Tous les lieux français inscrits sur cette prestigieuse liste ont reçu d'énormes retombées économiques sur leur territoire. C'est en ayant bien compris ces enjeux que les 153 élus du Comité Syndical du Pays Charolais-Brionnais ont voté à l'unanimité pour porter cette candidature.... Et les résultats sont déjà là : ces derniers mois, le Charolais-Brionnais fait parler de lui, à l'échelle nationale et internationale. La presse nationale, les acteurs économiques régionaux et nationaux, s'accordent à dire que notre territoire se démarque par un dynamisme croissant, en menant des actions innovantes à l'échelle régionale. Les élus du Pays comptent bien ne pas s'arrêter en si bon chemin...

Jean-Marc NESME
Maire de Paray le Monial
Député honoraire
Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais-Brionnais